

CSAL FS du 03/02/2026



Compte-rendu de la CFTC

1) Évocation des fiches de signalement sur la période de novembre à décembre 2025 (pour information)

La CFTC a demandé à revenir sur l'une des fiches de signalement, en lien avec d'autres situations qui lui sont remontées et dont la direction a été informée.

La CFTC s'étonne que le rapprochement n'ait pas été effectué entre ces différents cas de mal-être concernant un même service.

La direction a indiqué avoir conduit deux entretiens avec la responsable concernée, estimant que ces échanges devraient permettre une amélioration de la situation.

2) Point sur les accidents de service et maladies professionnelles (pour information)

La direction a communiqué des éléments de suivi concernant les accidents de service et les maladies professionnelles.

3) Présentation du plan d'actions 2025-2027 d'amélioration des conditions de vie au travail et de prévention des risques suicidaires et sa déclinaison locale

La direction rappelle que l'année 2025 a été marquée par des événements graves au niveau national, nécessitant un renforcement des actions de prévention.

Trois axes principaux ont été présentés :

- mieux connaître les conditions de travail et les risques,
- réduire les risques psycho-sociaux et le risque suicidaire,
- accompagner les collectifs de travail après un événement grave.

Un message a été transmis à l'encadrement visant à renforcer la vigilance vis-à-vis des équipes, l'écoute des agents et la prise en compte des situations individuelles, dans le cadre des responsabilités professionnelles et managériales.

Parmi les mesures évoquées :

- renforcement de la formation des encadrants, notamment sur les aspects RH,
- actions de prévention dans le cadre du document unique,

- développement du dialogue social,
- ouverture d'espaces de discussion sur le travail autour de différentes thématiques liées aux conditions de travail et à l'expression professionnelle,
- formations relatives à la santé mentale,
- diffusion d'outils pratiques et de fiches de bonnes pratiques,
- actions visant à renforcer la cohésion collective,
- mise en place de rendez-vous réguliers de veille sociale,
- accompagnement des agents lors des reprises après des absences prolongées.

Il est constaté que les dispositifs d'accompagnement existants sont fortement sollicités.

La direction encourage par ailleurs les agents à participer aux enquêtes internes afin de contribuer à l'amélioration des conditions de travail.

4) Point sur le lancement d'une nouvelle phase de travaux de rénovation sur un site

La direction a présenté le projet de rénovation financé dans le cadre d'un programme dédié, comprenant notamment des travaux de rénovation énergétique et des améliorations des installations.

5) Questions diverses

Des échanges ont eu lieu sur différents sujets relatifs à l'organisation et au fonctionnement des services.

Concernant le futur réfectoire de Pantin, il est prévu environ 40 places assises, ce qui devrait être suffisant selon la direction. Un point d'étape sera réalisé courant mars.

Les questions relatives aux places de stationnement ont également été évoquées, ainsi que celle de l'aménagement d'un local à vélos sur le site de Pantin.